



expulsion suite à occupation illégale de bâtiment

Par **magnes**, le **07/06/2019** à **18:24**

bonjour,rnrnj'ai un particulier qui occupe illégalement un hangar agricole dont je suis propriétaire, il y a entreposé des biens lui appartenant et y fait abriter ses chevaux.rnrnJ'envisage de lui envoyer un courrier lui rappelant son occupation illegale, sans autorisation, pour lui demander de tout remettre en état. J'aurai voulu savoir quel est dans le cas présent le délai obligatoire que je dois leur signifier.rnrnmerci de votre réponse.

Par **ravenhs**, le **07/06/2019** à **20:17**

Bonjour,rnOn a du mal à comprendre comment ce particulier est entré dans les lieux à vos sus et vue sans autorisation.rnTout dépend à quel titre occupe t il le bien. Tolérance ou avez vous consenti un bail ? (Oral ou écrit) et dans l'affirmative quel type : convention d'occupation preciaire, bail mixte, bail co, etc.